

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	23.12.2016	12h46	17.301	DDTE
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Diego Fischer**

**Titre : Quelle position prendra / a pris l'État de Neuchâtel par rapport à la vente par les Forces motrices bernoises (FMB) de leurs participations dans le Groupe E ?**

**Contenu :**

Selon un communiqué du 20 décembre 2016, les FMB ont cédé leurs parts de 10% de participation dans le Groupe E, entre autres, à des investisseurs institutionnels dont l'identité n'est pas communiquée.

Questions :

- L'État de Neuchâtel a-t-il acheté des parts du Groupe E lors de cette vente et a ainsi augmenté sa participation (environ 1,78% avant cette vente) ?
- L'État de Neuchâtel a-t-il bénéficié d'un droit de préemption sur les parts qui ont été vendues ?
- Le Conseil d'État pense-t-il que l'actuelle sous-représentation de l'État et des communes neuchâtelaises dans le Groupe E, qui persiste depuis la vente d'Électricité neuchâtelaise SA (ENSA), mériterait d'être réduite ?

Réponse écrite demandée :  Oui  Non

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Diego Fischer

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :